



# MÉMOIRE

Déposé dans le cadre de

l'Étude du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de  
l'environnement et des ressources naturelles  
sur les systèmes énergétiques du Canada

**8 février 2011**



## **Rédaction :**

Philippe Bourke  
Directeur général, RNCREQ

Avec la collaboration de l'ensemble des CRE du Québec

## **Révision :**

Anne-Marie Gagnon  
Responsable des communications, RNCREQ

## **Édition :**

Anne-Marie Gagnon  
Responsable des communications, RNCREQ

## **Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)**

454, av. Laurier Est  
Montréal (Québec) H2J 1E7  
Tél. : 514 861-7022

## Table des matières

Présentation de l'organisme .....	4
Les CRE et l'énergie.....	5
Des acteurs reconnus.....	5
Prendre en compte les impacts de nos choix de consommation d'énergie .....	5
Des actions mobilisatrices .....	6
La démarche du Comité sénatorial .....	7
Un objectif commun : Stimuler le dialogue sur les enjeux énergétiques .....	7
À propos du rapport <i>Attention Canada</i> .....	7

## Présentation de l'organisme

Les conseils régionaux de l'environnement (CRE) existent au Québec depuis plus de trente-cinq ans. Dès les années 70, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans l'Est-du-Québec, des groupes environnementaux se sont réunis pour créer un organisme régional de concertation en environnement. À partir de la fin des années 80, c'est au tour des régions de Québec, de l'Estrie, de la Montérégie, de l'Outaouais, de Chaudière-Appalaches, de Lanaudière et de la Côte-Nord de fonder leur CRE.

*Les CRE sont des organismes autonomes, issus du milieu, reconnus comme des interlocuteurs privilégiés du gouvernement sur les questions environnementales.*

Présents aujourd'hui sur tout le territoire (sauf dans le Nord-du-Québec), les seize CRE interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Pour eux, ce développement doit se faire dans le respect de la capacité de support des écosystèmes, une condition essentielle au

développement durable.

Les CRE sont des organismes autonomes, issus du milieu, reconnus comme des interlocuteurs privilégiés du gouvernement sur les questions environnementales. En 2010, les CRE comptent ensemble près de 2 000 membres. En tenant compte des réalités locales et régionales, les CRE privilégient l'action, la concertation, l'éducation, l'information, la sensibilisation et la veille environnementale pour atteindre leurs objectifs. Ils défendent des valeurs fondamentales comme la solidarité, l'équité et le respect.

### **Le RNCREQ : un réseau unique, un acteur influent dans le domaine de l'environnement au Québec**

Fondé en 1991, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a, quant à lui, pour mission de contribuer au développement et à la promotion d'une vision nationale du développement durable au Québec, de représenter l'ensemble des CRE et d'émettre des opinions publiques en leur nom. Le RNCREQ œuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux (changements climatiques, matières résiduelles, gestion de l'eau, énergie, forêts, agriculture, etc.)

*Le RNCREQ œuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux (changements climatiques, matières résiduelles, gestion de l'eau, énergie, forêts, agriculture, etc.)*

# Les CRE et l'énergie

## Des acteurs reconnus

Depuis maintenant plus de dix ans, le RNCREQ est reconnu comme un intervenant actif auprès de la Régie de l'énergie, organisme de réglementation économique des distributeurs d'électricité et de gaz naturel mis en place pour étudier les demandes des différents intervenants en matière d'énergie au Québec.

Il intervient aussi sur diverses autres tribunes et comités de travail, qui touchent soit directement le secteur de l'énergie (Groupe de travail sur les milieux ruraux comme producteur d'énergie, Table québécoise efficacité énergétique et énergies émergentes des collectivités, etc.), soit indirectement (aménagement du territoire, santé, transports, etc.).

Enfin, les CRE et les RNCREQ participent de façon active au débat entourant les divers projets énergétiques (gaz, hydroélectricité, énergie éolienne, etc.) ou encore ceux qui ont des implications sur la consommation de l'énergie, comme les ajouts ou modifications aux infrastructures de transport routier.

## Prendre en compte les impacts de nos choix de consommation d'énergie

Conformément à leur mission, les CRE doivent s'assurer que les choix de production, de distribution et de consommation d'énergie s'effectuent selon une perspective de développement durable et d'équité intergénérationnelle. Ils appuieront les projets qui participent au développement des régions, à la réduction de la pollution atmosphérique, à la lutte aux changements climatiques, à l'amélioration de la santé humaine, à l'accroissement de la sécurité énergétique, à la création d'emplois et au positionnement favorable des entreprises québécoises.

Pour le RNCREQ, il ne fait pas de doute que le secteur de l'énergie est un important facteur de développement des sociétés, notamment parce qu'il procure généralement d'importantes retombés économiques et permet la création d'emploi de qualité. Toutefois, ce secteur et plus précisément

les filières de combustibles fossiles sont aussi responsables des plus importants problèmes environnementaux auxquels la planète entière est confrontée (épuisement des ressources, changements climatiques, pollution atmosphérique, etc.) Conséquemment, il n'est pas possible aujourd'hui de prendre une décision responsable en matière de développement de l'énergie sans mesurer de manière attentive les implications qu'auront nos choix sur ces enjeux fondamentaux et sans prendre en considération aussi les modes de consommation.

*Il n'est pas possible de faire des choix responsables en matière de développement des sources d'énergie sans prendre en considération aussi les modes de consommation.*

Il faut traiter ces questions de manière indissociable, notamment parce qu'il y a des usages pour lesquels certaines formes d'énergies sont plus efficaces, moins dommageables, plus utiles, etc.

En somme, le RNCREQ souscrit à une vision à long terme du développement de l'énergie qui contribue à la vitalité économique du territoire tout en répondant aux principes du respect de l'environnement et d'équité entre les peuples et les générations. Aussi, il rappelle la nécessité d'opter dès aujourd'hui pour des choix énergétiques qui s'abstiennent d'exploiter ou d'importer des ressources épuisables et polluantes. Dans cette perspective, ce sont le développement de sources d'énergie locales et propres, allié à une politique de la conservation d'énergie et des efforts rigoureux de planification de l'offre et de la demande (incluant les enjeux de transport et d'occupation du territoire), qui assureront au Québec l'approvisionnement et la fiabilité en énergie dont il a besoin.

## Des actions mobilisatrices

Le RNCREQ adhère à une éthique de la « durabilité » et de la « responsabilité », c'est-à-dire où la préoccupation est centrée sur la pérennité des ressources. Le développement doit prioritairement accroître le mieux-être des personnes et des collectivités. Partant de cette prérogative, il souscrit à une proposition de développement guidée par un projet

social global, projet qui renforce la participation responsable de tous les membres de la société, d'où la mise en œuvre des [Rendez-vous de l'énergie](#), démarche qui vise à promouvoir un tel projet de société global.

*Les Rendez-vous de l'énergie sont une démarche collective et rassembleuse qui cherche à mobiliser le Québec vers une transition énergétique qui sera stimulante et riche d'opportunités.*

Cette vaste consultation indépendante et non partisane est une démarche collective et rassembleuse qui cherche à mobiliser le Québec vers une transition énergétique qui sera stimulante et riche d'opportunités. Elle se déploie dans toutes les régions du Québec et a comme objectifs de :

- Sensibiliser et informer l'ensemble des acteurs québécois sur le portrait énergétique de la province;
- Mobiliser et consulter la population sur son avenir énergétique;
- Favoriser les échanges et la circulation des idées quant à notre rapport à l'énergie;
- Recueillir et diffuser les idées et propositions qui émaneront des Rendez-vous de l'énergie.

La dépendance au pétrole se pose aussi comme un enjeu stratégique de lutte aux changements climatiques dans la plupart des sociétés industrialisées, dont le Québec. Mais ce dernier a la chance de pouvoir compter sur un territoire et des ressources qui peuvent lui permettre de sortir économiquement gagnant d'une stratégie de remplacement planifiée et avec, à la clé, une diminution significative des émissions de gaz à effet de serre. Le RNCREQ et les CRE sont à cet égard porteurs du projet de mobilisation national [Défi Climat](#).

## La démarche du Comité sénatorial

### Un objectif commun : Stimuler le dialogue sur les enjeux énergétiques

Le RNCREQ désire en tout premier lieu féliciter le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles pour l'initiative qu'il a prise de susciter un dialogue sur les enjeux cruciaux de l'avenir énergétique. Comme vous, le RNCREQ considère que cette discussion est urgente et nécessaire.

D'ailleurs, les seize conseils régionaux de l'environnement du Québec, avec le soutien de plus de 200 partenaires de tous les milieux, ont entrepris eux aussi de provoquer un tel dialogue à l'échelle du Québec à travers la démarche des Rendez-vous de l'énergie, telle que présentée à la page précédente. Il est d'ailleurs frappant de constater les nombreuses similitudes entre cette démarche et celle que mène votre comité.

Mis à part la distinction à faire quant à l'échelle des discussions (le Québec versus l'ensemble du Canada), les démarches visent dans les deux cas à favoriser le dialogue en intégrant les dimensions sociales, économiques et environnementales des enjeux énergétiques, en ciblant à la fois les défis et les opportunités, et enfin, en s'attardant à la consommation tout autant qu'à la production d'énergie. Ce sont des lieux rares et uniques de discussion stratégique qui permettent un examen global et à long terme.

*Les démarches visent dans les deux cas à favoriser le dialogue en intégrant les dimensions sociales, économiques et environnementales des enjeux énergétiques, en ciblant à la fois les défis et les opportunités, et enfin, en s'attardant à la consommation tout autant qu'à la production d'énergie.*

Dans les deux cas aussi, la discussion prend comme point de départ un document de base (le rapport *Attention Canada* et le *Cahier de référence*<sup>1</sup> des Rendez-vous de l'énergie), un site web interactif, une stratégie utilisant les réseaux sociaux et enfin, une tournée des différentes régions qui permet de recueillir des points de vue diversifiés et spécifiques aux multiples particularités territoriales.

### À propos du rapport *Attention Canada*

Le RNCREQ souligne qu'il est de manière générale très satisfait de la qualité de ce rapport qui couvre de manière assez complète l'ensemble des enjeux relié à l'avenir énergétique. Il est d'ailleurs tout à fait rafraichissant de constater qu'une vision globalisante et équilibrée des enjeux économiques, sociaux et environnementaux y est dépeinte. Cela détonne effectivement avec la position officielle du Canada sur ces enjeux, particulièrement en ce qui concerne les changements climatiques. Cette dernière est

<sup>1</sup> Le résumé vous est transmis en pièce jointe à ce mémoire.

caractérisée selon nous par un déséquilibre favorisant les considérations économiques à court terme plutôt qu'une vision à long terme qui serait gagnante pour les Canadiens.

À la section 4.1 du rapport, en page 24, il est notamment question de l'importance accrue qui doit être accordée à la préoccupante question des changements climatiques.

Pour relever le défi des changements climatiques et prospérer dans une économie moins dépendante envers le carbone, nous devons transformer notre filière énergétique de façon à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Un des outils clés pour y arriver est la fixation du prix du carbone.

Le RNCREQ est entièrement d'accord avec cette affirmation. Nous jugeons qu'il faut rapidement instaurer un prix au carbone afin de stimuler l'innovation et d'encourager les bons comportements et les bons investissements. C'est un moyen simple et efficace de provoquer une transition graduelle en faveur d'une économie moins dépendante du carbone.

À la section 2.3 du rapport, en page 11, il est aussi question des enjeux liés à la tendance à la hausse des prix du pétrole. C'est un des enjeux clés à la base de la démarche des Rendez-vous de l'énergie. Le pétrole est une ressource précieuse et capitale pour l'économie des sociétés modernes. Nous en sommes fortement dépendants. Or cette ressource s'épuise et cela aura des conséquences majeures sur tous les secteurs d'activités et pour l'ensemble des Canadiens. Notre modèle de développement actuel dépend d'un pétrole à bon marché. Il faut donc à tout prix préparer une transition rapide en faveur d'une société moins dépendante du pétrole.

Le RNCREQ désire toutefois souligner deux éléments qui à notre avis font défaut dans le rapport *Attention Canada*.

Il manque d'une part une section traitant des conséquences de notre système énergétique sur la santé publique. Plusieurs problèmes de santé sont en effet liés à nos modes de consommation de l'énergie, particulièrement dans les centres urbains (pollution atmosphérique, maladies cardiovasculaires, obésité, chaleur accablante, etc.). Une section complète du *Cahier de référence* des Rendez-vous de l'énergie est d'ailleurs consacrée à cet enjeu (p.17). Comme la santé est une des principales priorités des citoyens, les effets néfastes de notre dépendance au pétrole sur elle peuvent encourager les Canadiens à favoriser la transition vers un système énergétique plus propre et plus durable.

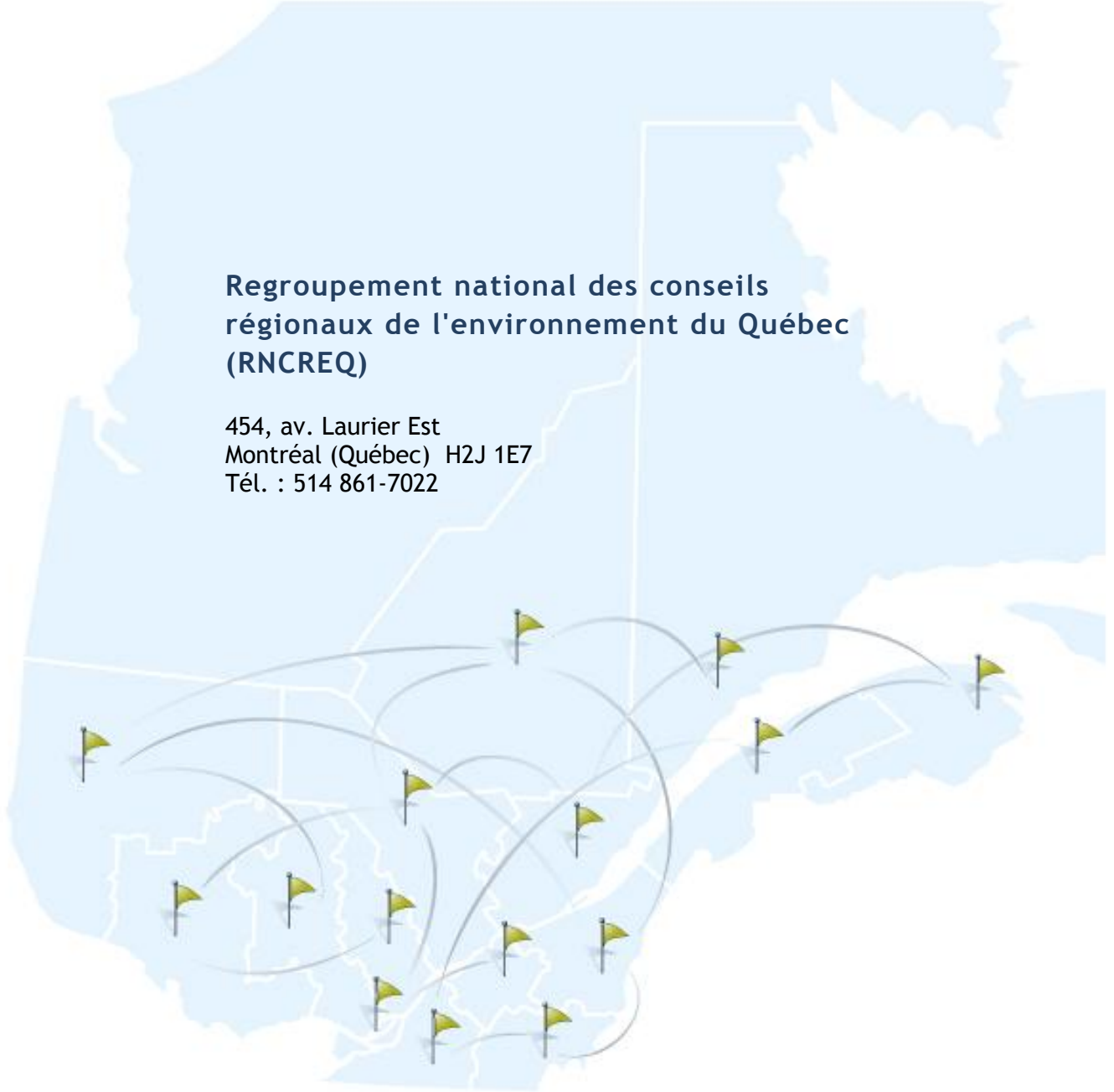
Un autre enjeu important et qui à notre avis a été oublié dans le rapport est la question de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Pourtant, il est indéniable que nos modèles actuels en matière d'occupation des territoires, généralement à très faible densité, aux fonctions séparés et presque toujours dépendant de l'automobile, ont des impacts considérables sur les besoins énergétiques. Si l'on souhaite mettre en œuvre une approche durable en matière énergétique, il est impératif de revoir nos modèles de développement urbain afin qu'ils puissent réduire les besoins de mobilité et rendre les transports collectifs plus abordables, plus efficaces et plus agréables.





**Regroupement national des conseils  
régionaux de l'environnement du Québec  
(RNCREQ)**

454, av. Laurier Est  
Montréal (Québec) H2J 1E7  
Tél. : 514 861-7022



La **force d'un réseau** au service  
de l'**environnement** et du **développement durable**